

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 1 $^{\rm er}$ mai 2013 — N $^{\circ}$ 46

Président de l'Assemblée nationale : M. Jacques Chagnon

50 ans chez Bombardier.

La séance est ouverte à 9 h 45. **AFFAIRES COURANTES** Déclarations de députés Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration concernant le Mois de la déficience auditive et de la sensibilisation à l'ouïe. Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner la performance des Béliers de l'École secondaire Henri-Bourassa. M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration concernant « Les p'tits succès », une démarche initiée par le Groupe populaire Déclic en matière de lutte au décrochage. M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration concernant M. Laurent Beaudoin,

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de souligner le 75^e anniversaire du Cercle des fermières de Saint-Clet.

M. Chapadeau (Rouyn-Noranda–Témiscamingue) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Mathieu Dupuis.				
Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Michel Charron.				
M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de rendre hommage aux travailleuses et aux travailleurs de Vanier-Les Rivières.				
M. Dubourg (Viau) fait une déclaration concernant le 10 ^e anniversaire du décès de Mme Elvire Adé.				
M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration concernant le 40 ^e anniversaire du Club Optimiste de Sainte-Julie.				
À 9 h 57, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.				
Les travaux reprennent à 10 h 13.				
Moment de recueillement				

Présentation de projets de loi

M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 38 Loi concernant la gouvernance des infrastructures publiques, constituant la Société québécoise des infrastructures et modifiant diverses dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 38.

Dépôts de rapports de commissions

M. Ferland (Ungava), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 16, 18, 22, 24, 25 et 30 avril 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi modifiant la Loi sur la police concernant les enquêtes indépendantes. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 620-20130501)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme David (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 377 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abandon des coupes annoncées à l'aide sociale.

(Dépôt n° 621-20130501)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.3 et 185 du Règlement, Mme Marois, première ministre, conjointement avec M. Fournier, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition et M. Khadir (Mercier), propose :

QU'en ce 1^{er} mai, l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des travailleurs et des travailleuses:

QUE les membres de l'Assemblée nationale saluent l'apport des travailleurs et travailleuses ainsi que des organisations syndicales au développement économique, social et culturel du Québec;

QUE cette journée souligne les avancées majeures que les conditions de travail des Québécois et Québécoises ont connues au cours des 100 dernières années;

QU'il soit rappelé que de nombreux efforts doivent toujours être faits, notamment en ce qui a trait à la promotion de la santé et de la sécurité au travail.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arcand (Mont-Royal), conjointement avec Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, M. Le Bouyonnec (La Prairie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 50^e anniversaire de la deuxième phase de la nationalisation de l'électricité réalisée par le gouvernement libéral de Jean Lesage et le ministre des Richesses naturelles, René Lévesque.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Duchesneau (Saint-Jérôme), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant les contributions politiques illégales; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 23, Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique concernant certains services éducatifs aux élèves âgés de moins de cinq ans;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels et d'autres dispositions législatives;

 la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 30, Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière de recherche.

Mme Poirier, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition portant sur la gestion du Tribunal administratif du Québec; puis en séance publique afin d'entendre la présidente du Tribunal administratif du Québec concernant la gestion de l'organisme; et enfin, en séance de travail afin de statuer sur les observations, conclusions et, s'il y a lieu, recommandations à la suite de cette audition.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 30 avril 2013, sur la motion de Mme De Courcy, ministre responsable de la Charte de la langue française, proposant que le principe du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

À la demande de Mme Poirier, première vice-présidente, M. Breton (Sainte-Marie-Saint-Jacques) retire certains propos non parlementaires.

Le débat se poursuit.

Mme Poirier, première vice-présidente, informe l'Assemblée qu'elle a reçu une demande de débat de fin de séance pour le jeudi 2 mai 2013, sur une question adressée par M. Bolduc (Jean-Talon) à M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant la permission en voie d'être accordée pour la vente d'alcool dans les aires de jeux.

À 13 heures, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion de Mme De Courcy, ministre responsable de la Charte de la langue française, est ajourné au nom de M. Iracà (Papineau).

Les travaux reprennent à 15 h 02.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme David (Gouin) propose:

QUE la Commission des finances publiques analyse les impacts des compressions budgétaires découlant de l'échéancier de retour à l'équilibre budgétaire du gouvernement du Québec sur l'économie québécoise et sur les citoyens et citoyennes du Québec;

QU'à cette fin, la Commission tienne, dans les meilleurs délais, une consultation générale;

QUE l'organisation du mandat soit confiée à la Commission;

QUE le ministre des Finances soit membre de la Commission pour la durée du mandat;

QUE la Commission fasse rapport à l'Assemblée au plus tard le 3 décembre 2013;

QUE cette motion devienne un ordre de l'Assemblée.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Cousineau, deuxième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 20 minutes sont allouées à l'auteure de la motion et 10 minutes lui sont allouées pour sa réplique; environ 40 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 33 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 12 minutes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 5 minutes sont allouées au député de Mercier. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de Mme De Courcy, ministre responsable de la Charte de la langue française, proposant que le principe du projet de loi n° 14, Loi modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce).

À 17 h 59, M. Ouimet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 2 mai 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON